

Addenda aux

Déclarations et conventions concernant les comptes de dépôt personnels du 30 avril 2020

Entrée en vigueur à la date à laquelle le Forfait bancaire
avantage RBC^{MC} et le Programme valeur^{MC} sont offerts au
public partout au Canada.



Le présent document est un addenda au livret intitulé « RBC Banque Royale – Déclarations et conventions concernant les comptes de dépôt personnels », qui contient les conditions régissant tous nos comptes, dans la mesure où celles-ci ne sont pas incompatibles avec celles du présent document.

Caractéristiques et frais du Forfait bancaire avantage RBC

Caractéristiques du compte	Forfait bancaire avantage RBC
Frais mensuels ¹	11,95 \$ Exonération des frais mensuels ² pour étudiant
Intérêts sur dépôts ³	Non
Opérations de débit par mois incluses	Aucune limite
Frais sur opération excédentaire de débit	–
Frais d'accès au réseau <i>Interac</i> [‡]	Gratuit
Frais d'accès au réseau PLUS [‡] au Canada ou aux États-Unis	3,00 \$ ch.
Frais d'accès au réseau PLUS à l'extérieur du Canada ou des États-Unis	5,00 \$ ch.
Débit transfrontière ⁴	1,00 \$ ch.
Virement <i>Interac</i> ^{‡,5}	Gratuit ⁶
Traites	8,50 \$ ch.
Opposition au paiement libre-service ⁷	12,00 \$ ch.
Opposition au paiement assistée ⁸	25,00 \$ ch.
Demande de minirelevé à un GAB RBC	Gratuit
Demande de relevé grand format à un GAB RBC	1,50 \$ ch.

Autres avantages et considérations particulières

En tant que titulaire d'un Forfait bancaire avantage RBC, vous bénéficierez, si vous y êtes admissible, des avantages suivants :

- Frais remboursés pour un effet sans provision chaque année civile⁹
- Première commande de chèques personnalisés de modèle RBC gratuite¹⁰

Réductions : Forfait bancaire avantage RBC pour étudiant

En tant qu'étudiant à temps plein¹¹, de 13 ans ou plus, vous êtes admissible à l'exonération complète des frais mensuels sur votre Forfait bancaire avantage RBC si vous nous avisez de votre statut d'étudiant. Il vous incombe de nous aviser de tout changement à votre statut d'étudiant ou à la date d'obtention de votre diplôme pendant toute la période où vous bénéficiez de l'exonération des frais mensuels pour les étudiants sur le Forfait bancaire avantage RBC.

S'il s'agit d'un compte conjoint, la personne qui est l'étudiant figurera comme le titulaire principal du compte.

À la date d'obtention du diplôme que vous nous avez fournie, votre statut d'étudiant auprès de nous expirera et nous commencerons à vous facturer les frais mensuels du Forfait bancaire avantage RBC.

Si vous êtes titulaire d'un compte et que vous bénéficiez d'une exonération des frais mensuels sur le Forfait bancaire avantage RBC pour étudiant¹² et que vous êtes également le titulaire principal d'une carte Signature[®] RBC Récompenses[®] Visa[‡] ou WestJet Mastercard[‡] RBC[®], vous pourriez avoir droit au remboursement intégral des frais annuels de cette carte de crédit. Les cartes de crédit RBC sont émises sous réserve de l'approbation du crédit. Une seule réduction sur une carte de crédit RBC est accordée par client. Une fois que votre demande de carte de crédit RBC admissible aura été approuvée

et que vous aurez ouvert ou activé une carte de crédit RBC admissible, vous continuerez de bénéficier d'une réduction sur les frais d'une carte de crédit RBC admissible chaque année, tant et aussi longtemps que vous serez titulaire d'un compte admissible.

Réductions : Rabais aux aînés

Comptes bancaires	Frais mensuels	Rabais aux aînés ¹³	Frais mensuels après la réduction
Forfait bancaire avantage RBC	11,95 \$	4,00 \$	7,95 \$

Autres services et frais

Service	Frais par effet
Envois internationaux de fonds RBC¹⁴	
Montant envoyé (\$) :	
▪ De 1 \$ à 1 000 \$	6,00 \$
▪ > 1 000 \$ à 2 500 \$	10,00 \$

Produits et services abolis

a) Forfait bancaire sans limite RBC, Forfait bancaire étudiant RBC et Forfait bancaire sans limite RBC pour étudiant

À compter de la date à laquelle le Forfait bancaire avantage RBC et le Programme valeur clientèle seront offerts aux fins de vente au public partout au Canada, les comptes suivants ne pourront plus être ouverts :

- Forfait bancaire sans limite RBC®
- Forfait bancaire étudiant RBC®
- Forfait bancaire sans limite RBC pour étudiant®

Si vous êtes titulaire de l'un de ces comptes, vous aurez le droit de le conserver. Tous les renseignements sur ces comptes demeurent inchangés et se trouvent dans le livret « Déclarations et conventions concernant les comptes de dépôt personnels ».

b) Rabais multiproduits

Le Rabais multiproduits® ne sera plus offert pour les comptes suivants ouverts après la date le Forfait bancaire avantage RBC et le Programme valeur sont offerts au public partout au Canada :

- Forfait bancaire courant RBC®
- Forfait bancaire sans limite Signature RBC®
- Forfait bancaire VIP RBC®

Si vous êtes titulaire d'un ou de comptes admissibles au Rabais multiproduits, ouverts avant que le Forfait bancaire avantage RBC et le Programme valeur clientèle ne soient offerts aux fins de vente, et que vous n'avez pas inscrit votre ou vos comptes au Programme valeur clientèle, vous continuerez de bénéficier du Rabais multiproduits, et tous les renseignements sur le Rabais multiproduits demeureront les mêmes. Vous trouverez ces renseignements dans le livret « Déclarations et conventions concernant les comptes de dépôt personnels ».

Si vous remplacez votre compte par un compte non admissible au Rabais multiproduits et décidez ensuite de remplacer ce compte par un des comptes susmentionnés, vous ne serez plus admissible au Rabais multiproduits.



- 1 Les frais mensuels sont facturés le dernier jour du mois du cycle mensuel de votre compte. Si le dernier jour est un jour non ouvrable, les frais sont imputés le jour ouvrable précédent. Toutefois, si le dernier jour du cycle mensuel de votre compte est un jour non ouvrable et tombe au début du mois civil, les frais mensuels sont alors perçus le jour ouvrable suivant.
- 2 Le Forfait bancaire avantage RBC pour étudiant offre l'exonération des frais mensuels sur le Forfait bancaire avantage RBC. Pour obtenir des renseignements détaillés, voir Réductions : Forfait bancaire avantage RBC pour étudiant.
- 3 Pour obtenir des renseignements concernant les intérêts sur dépôts liés à votre compte, veuillez consulter notre bulletin des Taux en vigueur.
- 4 Outre les frais imputés pour effectuer un débit transfrontière, le montant d'achat est assujéti aux taux de change en vigueur au moment de l'achat. Les opérations sont converties en dollars canadiens à un taux de change de 2,5 % de plus que le taux interbancaire au comptant établi par Interac Corp.
- 5 Les opérations Virement *Interac* expirent 30 jours après leur envoi et ne peuvent être réclamées par le destinataire après ce délai. Vous disposez de 15 jours après l'envoi de l'opération Virement *Interac* pour l'annuler sans frais. Des frais de récupération Virement *Interac* de 5,00 \$ sont facturés lorsque le destinataire du virement ne l'accepte pas avant qu'elle n'expire et que l'expéditeur ne demande pas l'annulation de l'opération avant la période d'annulation de 15 jours.
- 6 Il y a une limite de 999 opérations Virement *Interac* par mois par compte ; pour chaque opération Virement *Interac* par mois par compte dépassant la limite, des frais de 1,00 \$ vous seront imputés.
- 7 Une opposition au paiement libre-service est demandée par l'intermédiaire de RBC Banque en direct.
- 8 Une assistance en cas d'opposition au paiement est demandée avec l'aide d'un représentant de RBC à une succursale RBC Banque Royale® ou par téléphone.
- 9 Vous ne pouvez pas reporter les réductions inutilisées des frais pour effet sans provision des années civiles antérieures. Des frais de 45,00 \$ vous seront facturés par effet sans provision par la suite.
- 10 Les chèques de modèle RBC Banque Royale ne peuvent être commandés que par des tiers fournisseurs de service d'impression de chèques autorisés. La commande doit être passée dans les trois années suivant la date d'ouverture du compte. La première commande est de 50 chèques personnalisés sans ajout de caractéristiques spéciales et comprend les frais d'expédition et de manutention.
- 11 Pour être considéré comme un étudiant à temps plein, vous devez fréquenter un établissement d'enseignement primaire ou secondaire OU être inscrit à un programme de niveau postsecondaire d'un collège, une université ou un autre établissement d'enseignement (qu'il soit au Canada ou non). Si vous êtes un étudiant de niveau postsecondaire, vous devez suivre 60 % ou plus de la charge de cours habituelle du programme auquel vous êtes inscrit pendant un semestre particulier. Une preuve d'inscription peut être demandée, à notre discrétion.
- 12 Si vous êtes étudiant, titulaire ou cotitulaire d'un Forfait bancaire avantage RBC (un « compte bancaire pour étudiant admissible ») et titulaire principal de l'une des cartes énumérées ci-après (chacune étant une « carte de crédit pour étudiant admissible »), vous pourriez avoir droit, chaque année, au remboursement intégral des frais annuels de votre carte de crédit pour étudiant admissible. Voici la liste des cartes de crédit pour étudiant admissibles classées en ordre décroissant à partir des frais annuels standard les plus élevés : Signature RBC Récompenses Visa, WestJet Mastercard RBC. Pour obtenir chaque année le remboursement intégral des frais annuels d'une carte de crédit pour étudiant, vous devez :
 - i) remplir au complet la section Renseignements sur l'étudiant de la demande de carte de crédit ;
 - ii) demeurer un étudiant ; et
 - iii) être titulaire ou cotitulaire d'un compte bancaire pour étudiant admissible tout au long de vos études.Les frais annuels de votre carte de crédit pour étudiant admissible vous seront remboursés en totalité :
 - i) jusqu'à ce que vous fermiez votre compte bancaire pour étudiant admissible ; ou
 - ii) jusqu'à l'année prévue d'obtention de votre diplôme que vous avez fournie lors de l'ouverture de votre compte bancaire pour étudiant admissible, selon la première de ces éventualités à survenir.Par la suite, vous ne bénéficierez plus du remboursement des frais annuels. Si, pour une raison ou pour une autre, l'année prévue d'obtention de votre diplôme que vous avez fournie lors de l'ouverture de votre compte bancaire pour étudiant admissible est différente de celle que vous avez indiquée sur votre demande de carte de crédit, l'année prévue d'obtention de votre diplôme que vous avez fournie lors de l'ouverture de votre compte bancaire pour étudiant admissible prévaudra et sera utilisée pour déterminer à quel moment expirera cette offre. Les titulaires de carte supplémentaires (cotitulaires et utilisateurs autorisés) ne sont pas admissibles au remboursement des frais annuels, même s'ils sont également titulaires d'un compte bancaire pour étudiant admissible. Vous n'avez droit qu'à un seul remboursement des frais annuels de carte de crédit par compte bancaire pour étudiant admissible, ce qui signifie que s'il s'agit d'un compte conjoint du compte bancaire pour étudiant admissible et que chaque cotitulaire est également titulaire principal d'une carte de crédit pour étudiant admissible, seul le titulaire principal du compte bancaire pour étudiant admissible pourra bénéficier du remboursement des frais annuels de carte de crédit. Le remboursement sera appliqué lors de l'ouverture de votre compte de carte de crédit pour étudiant admissible si vous êtes déjà titulaire d'un compte bancaire pour étudiant admissible. Si vous ouvrez votre compte bancaire pour étudiant admissible après avoir ouvert le compte de carte de crédit pour étudiant admissible, le remboursement sera appliqué lors de votre prochain renouvellement annuel ; il ne sera pas appliqué rétroactivement. Si vous êtes titulaire principal d'un compte bancaire pour étudiant conjoint et titulaire principal de plus d'une carte de crédit pour étudiant admissible, le rabais ne s'appliquera qu'à une seule carte de crédit pour étudiant admissible, choisie d'abord en fonction du nom du titulaire et ensuite en fonction des frais annuels standard les plus élevés. Si vous êtes le titulaire principal de plus d'une carte de crédit pour étudiant admissible et le titulaire principal d'une seule carte de crédit pour étudiant admissible, seul un remboursement des frais annuels s'appliquera à cette carte de crédit pour étudiant admissible. Les cartes de crédit pour étudiant admissibles sont émises sous réserve d'une approbation de crédit. Banque Royale du Canada se réserve le droit de retirer la présente offre en tout temps, même après que vous l'avez déjà acceptée.
- 13 Vous obtiendrez un Rabais aux aînés de 100 % du montant au prorata des frais mensuels du Forfait bancaire courant RBC, ou un Rabais aux aînés de 25 % du montant au prorata des frais mensuels du Forfait bancaire sans limite RBC, du Forfait bancaire sans limite Signature RBC ou du Forfait bancaire VIP RBC.
- 14 Des frais supplémentaires peuvent être appliqués par un intermédiaire ou une banque réceptrice, y compris des frais de conversion si les fonds sont convertis dans une autre monnaie. Dans le cadre du service Envois internationaux de fonds RBC, si les fonds sont retournés par la banque réceptrice ou l'intermédiaire, un taux de change différent peut être utilisé.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

© Banque Royale du Canada 2020.

‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.